Lisez-moi V3.02.005 – 15 janvier 2025

L’équipe Impact Emploi vous souhaite une bonne année 2025 !

Sommaire :

- Informations importantes
- Administratif salarié
- Paramétrage
- Déclaration sociale nominative
- Autres déclarations
- Rappels
- Fiches à la une

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d’évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du Flash-Infos. Si vous n’êtes toujours pas inscrits sur le site des tiers de confiance, remplissez le formulaire d’inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d’accueil.*

INFORMATIONS IMPORTANTES

▶ Dépôt DSN

L’onglet de dépôt de la DSN 2025 sera ouvert fin janvier, lors de la livraison de la version 3.02.006.

▶ Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** *(fenêtre de messagerie, document PDF…)* **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d’installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.

Installation multiposte : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d’installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n’arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet.

▶ Prévoyance

Une nouvelle case est créée pour vous permettre de calculer les cotisations sur le plafond de sécurité sociale en automatique.

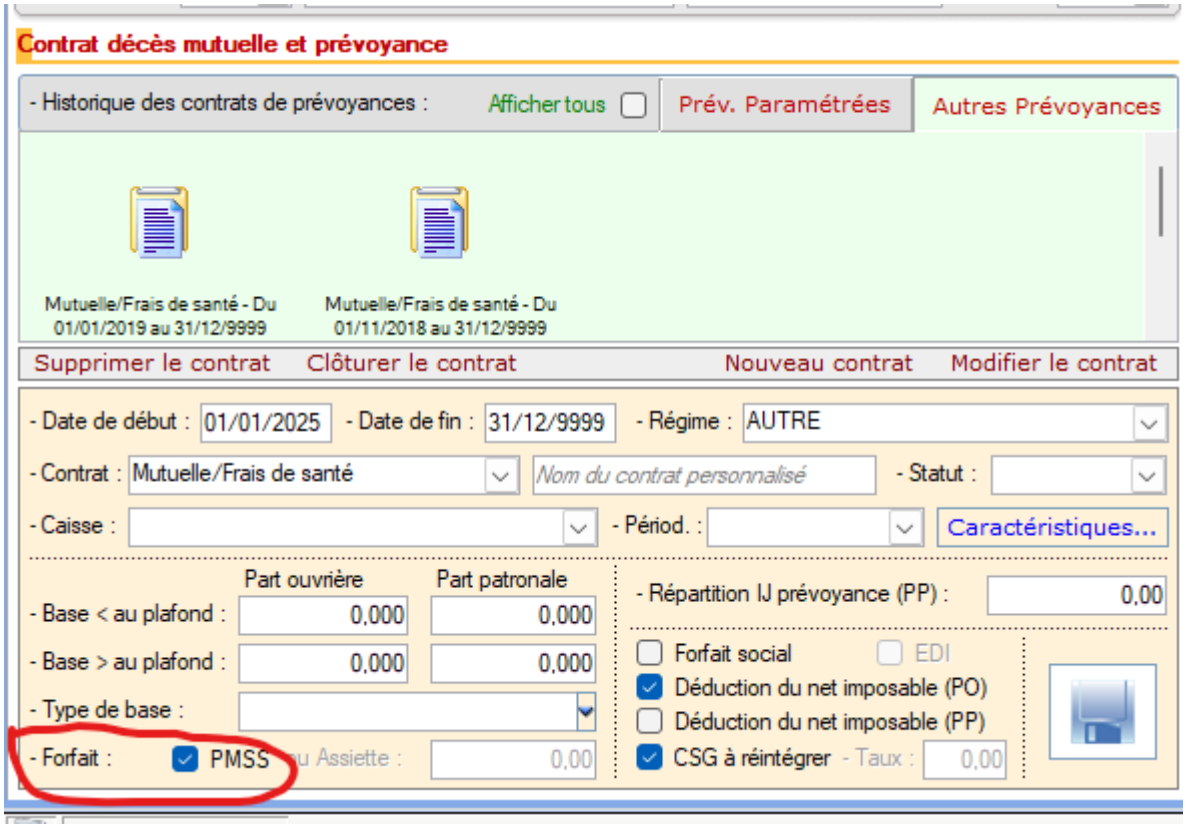

Les requêtes 71.1 FPOC par Employeur et 71.2 FPOC par Organisme ont été mises à jour pour identifier les contrats concernés.

https://www.impact-emploi-association.fr/2020/11/03/executer-une-requete

RETOUR SOMMAIRE

ADMINISTRATIF SALARIE

▶ Contrat cadre

Les intitulés liés au contrat cadre sont modifiés suite à la disparition de l’article 36 de la convention AGIRC de 1947.

Ainsi pour calculer les cotisations de ce type de personnel et pour être en corrélation avec les intitulés des FPOC alors les libellés ont

automatiquement été modifiés.

- Art.4 devient Art.2.1
- Art. 4bis devient Art.2.2
- Art.36 devient Catégorie Apec

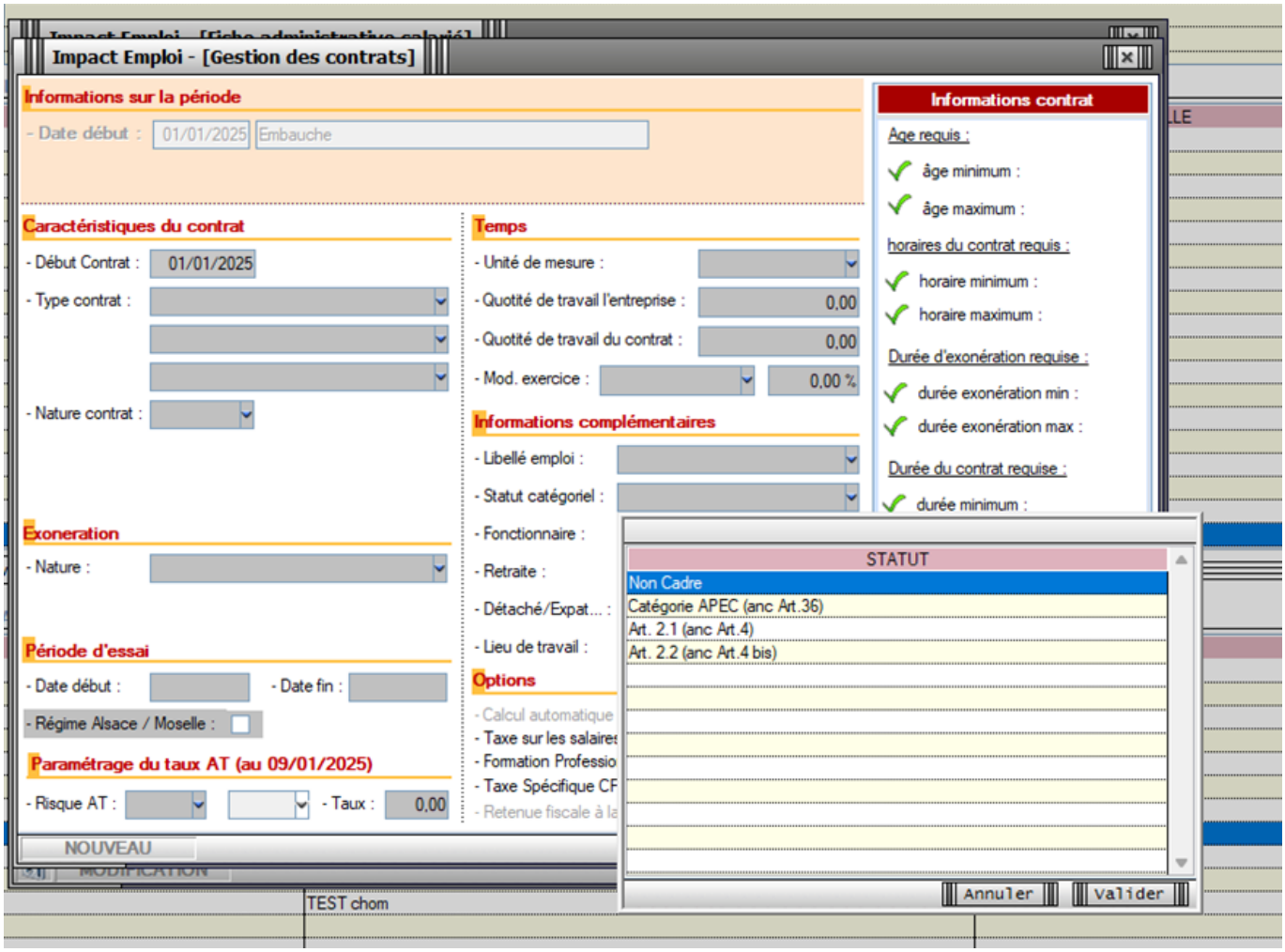

RETOUR SOMMAIRE

▶ Paramétrage annuel

Cette version d'Impact emploi intègre les nouveaux paramétrages annuels

(Plafonds / SMIC / Taux / barèmes / Prévoyances paramétrées / Indemnités / Taux CCN…)

Attention : Veillez à modifier manuellement les valeurs non paramétrées *(la valeur de la base forfaitaire pour cocher « forfait » pour prévoyances , les taux retraite non paramétrées, taux horaire des conventions collectives non paramétrées…)*.

▶ CCN Eclat : valeur du point

A compter du 1er janvier 2025, **la valeur du point V1 de la CCN Eclat passe à 7.15 €**

A compter du 1er janvier 2025, **la valeur du point V2 de la CCN Eclat passe à 6.73 €**

▶ CCN du SPORT

- **Prévoyance** :

A compter du 1er janvier 2025, le **taux de cotisation global du régime conventionnel** de prévoyance est fixé à **0,97%** de la rémunération brute du salarié, selon la **répartition** suivante :

- 0.485% pour l'**employeur** et
- 0.485 % pour le **salarié**

▶ CCN Familles Rurales

La **valeur du point** de la CCN Familles rurales est **revalorisé à 5.53 €**.

▶CCN Spectacle Vivant Privé

Les cotisations frais de santé pour les permanents ont été mises à jour.

Socle de base

1.29% du PMSS au 1er janvier 2025

Annexe II
1.74% du PMSS au 1er janvier 2025

RETOUR SOMMAIRE

DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Les évolutions déclaratives DSN 2025 ont été développées.

RETOUR SOMMAIRE

AUTRES DECLARATIONS

▶ DRA

L’aide au remplissage est disponible.

▶ Taxe sur les salaires

L’aide au remplissage est disponible.

RETOUR SOMMAIRE

RAPPELS

▶ Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n’est pas déjà fait, remplissez le formulaire d’inscription sur la page d’accueil du site Impact emploi.

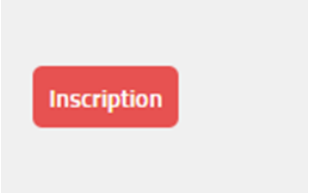

▶ Rappel : Comment joindre l’assistance ?

Pour toute demande d’assistance, **privilégiez l‘adresse mail : impact-emploi-association@urssaf.fr**.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d’indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l’envoi d’un même message afin d’éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l’envoi du mail par un appel téléphonique.

L’équipe Impact emploi vous remercie !

Nouveau : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s’affiche a changé, il s’agit du **0806 801 525**

RETOUR SOMMAIRE

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- Procédure d'installation de l'outil DSN-Val
- Changement de SIRET
- Intégration automatique des CRM PAS
- Sauvegarde de base de données – Anomalies

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, c'est ICI ! N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

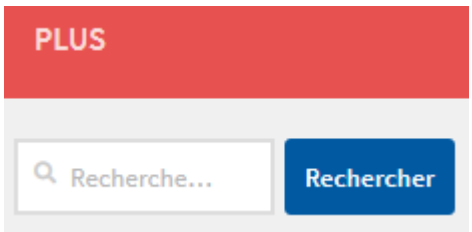

RETOUR SOMMAIRE